

Avis d'appel public à la concurrence

(Directive 2014/24/UE)

Services.

Section I : Pouvoir adjudicateur :

I.1) Nom, adresses

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

GROUPEMENT DE COMMANDES :DOMANYS – OAH- GRAND DOLE HABITAT-HAMARIS

Mandataire : DOMANYS - 9, rue de Douaumont- B.P. 36 - 89010 AUXERRE CEDEX

tél. : 03-86-49-50-00, adresse internet : <http://www.domanys.fr>.

SIRET : 382820033 00019

Correspondant : Mme la Directrice Générale,

Coordonnateur du groupement de commande.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.

Groupement d'acheteurs : Oui

Adresses internet :

Adresse principale : [https://\(URL\)www.domanys.fr](https://(URL)www.domanys.fr)

Adresse du profil d'acheteur : (URL) <https://ternum-bfc.fr>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via : <https://ternum-bfc.fr>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

Section II : Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé

Contrat de frais de santé à adhésion obligatoire pour le personnel salarié de Domanys et Grand Dole Habitat et à adhésion facultative pour les agents de droit public de Grand Dole Habitat.

II.1.2) Code CPV principal :**66500000**

II.1.3) Type de marché

Type de marché : service, catégorie 6, code NUTS : FRC14

II.1.4)Description succincte

La présente consultation a pour objet la mise en concurrence des régimes d'assurance complémentaire de frais de santé à adhésion obligatoire pour le personnel salarié de Domanys et Grand Dole Habitat (régime mis en place par accord d'entreprise) et à adhésion facultative pour les agents de droit public de Grand Dole Habitat.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur Hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé :

Contrat de frais de santé à adhésion obligatoire pour le personnel salarié de Domanys et Grand Dole Habitat et à adhésion facultative pour les agents de droit public de Grand Dole Habitat.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : sans objet

II.2.3) Lieu d'exécution

Siège de **DOMANYS**

9, rue de Douaumont,
89000 AUXERRE

Siège de **GRAND DOLE HABITAT**

12, rue Costes et Bellonte
39100 DOLE

II.2.4) Description des prestations

La présente consultation a pour objet la mise en concurrence des régimes d'assurance complémentaire de frais de santé à adhésion obligatoire pour le personnel salarié de Domanys et Grand Dole Habitat (régime mis en place par accord d'entreprise) et à adhésion facultative pour les agents de droit public de Grand Dole Habitat.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous :

Valeur technique : 40%

Prix : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur Hors TVA :

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

Description des options :

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques : sans objet

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des Fonds de l'Union Européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Liste et description succincte des conditions : Voir règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Information sur les marchés réservés : sans objet

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

Le candidat d'abord, puis le titulaire, ensuite, sera :

- soit un assureur seul sans intermédiaire,
- soit un assureur accompagné d'un mandataire non titulaire (intermédiaire : agent, courtier...),
- soit un groupement conjoint non solidaire dans le cas d'une coassurance : représenté par l'apporteur désigné.

Attention, dans les deux derniers cas, il est rappelé que chaque intervenant devra impérativement fournir les documents visés à l'article 3.5 du présent règlement.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : sans objet

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : sans objet

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord cadre : NON

IV.1.4) Information sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique : sans objet

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure : sans objet

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date : 23/07/2021

Heure locale : 17:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés.

IV.2.4) Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres
Date : 26/07/2021
Heure : 8 :00

Section VI : Renseignements complémentaires

Visites des lieux : sans objet

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://ternum-bfc.fr> (référence : mutuelle).
En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, le prestataire dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme e-bourgogne, étant entendu que nous n'enversons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précisions en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ **par le biais de la plate-forme** : <https://ternum-bfc.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site <https://ternum-bfc.fr>

Les conditions et modalités de remise de votre réponse

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://ternum-bfc.fr>

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document, par voie postale en recommandé avec avis de réception.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques : sans objet

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

Nom officiel :

Tribunal Administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE: 19/05/2021

Date d'envoi du Présent avis : 25/05/2021